

XC Saint LUCIEN

Organisation ESMP Cyclisme

Dimanche 4 Septembre 2016

Règlement de l'épreuve

**-Epreuve UFOLEP , support du championnat départemental
Ufolep 28 saison 2016/2017**

-Circuit entièrement en sous bois de 5,4 Kms.

-Epreuve ouverte aux licenciés Ufolep FFC FSGT et non licenciés sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de trois mois.

-Port du casque obligatoire.

-Seuls les licenciés Ufolep 28 seront classés au championnat départemental.

-Les catégories prises en compte pour le XC et le championnat sont les catégories Ufolep 2016/2017.

-Départ 13h00 pour l'épreuve école de vélo pour les catégories poussin, pupille, benjamins. (de 7 à 12 ans). Pas de classement championnat pour ces catégories.

-Départ 14h30 pour les catégories Minimes, cadets, juniors, seniors. Départs décalés en fonction des catégories.

-Dossards et récompenses à la Mairie de Saint Lucien.

Bulletin d'engagement

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Téléphone:

E mail:

Licence:

Ufolep FFC FSGT

Num de licence:

Club:

Département d'affiliation:

Pour les non licenciés , certificat médical de moins de 3 mois obligatoire.

Tarifs:

-Ecole de vélo, minimes, cadets : 5€

-17 ans et plus licenciés Ufolep : 7€

-17 ans et plus non licenciés Ufolep: 9€

Engagements sur place: + 2€

Règlement par chèque à l'ordre de: ESMP Cyclisme

Engagement accompagné du règlement à retourner à :

François Chojnowski

8 rue des Huguenots

28320 Bailleau Armenonville.

Renseignements : 02-37-31-06-02 / 06 03 25 50 67